

INONDATIONS

2019



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Protège lepublic



- **Procédure pour le rétablissement :**

À la suite de la vérification et /ou de la réfection de l'installation électrique du client, vous devez aviser Hydro-Québec via la ligne 1 877 COURANT, option 4, en mentionnant que c'est pour un rebranchement à la suite des inondations. Donnez votre numéro d'entrepreneur et, si possible, le numéro de la DA/DT. Par la suite, acheminez la DA/DT à Hydro-Québec en inscrivant dans les remarques que l'installation a été rebranchée par Hydro-Québec, en situation de force majeure.



- Voici quelques points importants pour vous aider à compléter la DA/DT associée au rebranchement en force majeure :
 - Il est important de bien identifier les cases 5 et 6, soit le client et l'adresse ainsi que le numéro de compteur afin de s'assurer qu'Hydro-Québec a le bon dossier.

5. Propriétaire (voir AVIS...au verso de la page 2)		6. Adresse des travaux		
Nom légal :	Monsieur X	N° civique	Rue ou route rurale	Suite
Tél. travail :	(450) 999-9999	34	route xxxxx	
Tél. dom.:	()	Ext :		
Matricule :		Ville :		Prov.: Qc
	(NEQ)	Code postal :		
		Nom de la rue avoisinante :		

Descellé le :	aaaa - mm - jj	Réinstallé :	aaaa - mm - jj	N° du compteur :	392j 3456783
		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			



- De plus, il est important d'inscrire « force majeure » à la case 10, l'ampérage et la tension si possible, le réseau et le type de mesurage, et d'inscrire dans le champ *remarque* à la case 26 que :

Suite aux inondations, inspection ou réparation faite, l'installation a été rebranchée par Hydro-Québec en force majeure suite à un appel.

- Vous pouvez ajouter toutes autres informations pertinentes.



Exemple de DA/DT remplie

Régie
du bâtiment



Installations électriques

Objet de ce formulaire: Demande d'alimentation
 Déclaration de travaux

1. Numéro de dossier du distributeur	Numéro de formulaire 467748	Numéro de projet (à l'usage de l'entrepreneur)
2. Début des travaux : aaaa - mm - jj	3. Fin des travaux : aaaa - mm - jj	4. Alimentation prévue le : aaaa - mm - jj
5. Propriétaire (voir AVIS...au verso de la page 2)		6. Adresse des travaux
Nom légal : Monsieur X		N° civique: 34 Rue ou route rurale: route XXXXX Suite:
Tél. travail : (450) 999-9999 Ext :		Ville : Prov.: Qc
Tél. dom.: ()		Code postal :
Matricule : (NEQ)		Nom de la rue avoisinante :
7. Responsable de l'abonnement (si différent de la case 5)		8. Adresse postale pour facturation (si différente de l'adresse des travaux)
Nom :		N° civique: Rue ou route rurale: Suite:
Tél. travail : () Ext :		Ville : Prov.: Qc
Télécopieur : ()		Code postal :



Exemple de DA/DT remplie

9. Usage du lieu <input checked="" type="checkbox"/> Résidentiel unifamilial <input type="checkbox"/> Résidentiel multi-logements : Nombre de logements : _____ Nombre d'étages : _____ PRÉCISER : <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Institutionnel <input type="checkbox"/> Autre		10. Type de travaux <input type="checkbox"/> Nouvelle installation permanente <input type="checkbox"/> Branchement seulement <input type="checkbox"/> Nouvelle installation temporaire <input type="checkbox"/> Modification <input type="checkbox"/> Addition ou réparation <input checked="" type="checkbox"/> Force majeure <input type="checkbox"/> Déplacement <input type="checkbox"/> Ajout de branchements du client au branchement existant du distributeur <input type="checkbox"/> Vérification pour l'alimentation <input type="checkbox"/> Projets spéciaux	
		Travaux exécutés par l'entrepreneur : <input type="checkbox"/> déconnecter au point de raccordement <input type="checkbox"/> reconnecter au point de raccordement	
		11. Type de branchement <input checked="" type="checkbox"/> Aérien <input type="checkbox"/> Souterrain <input type="checkbox"/> Aérosouterrain Branchement > 30 m <input type="checkbox"/> oui Coffret ≤ 200 A : Branchement du distributeur à remplacer ou joints à refaire <input type="checkbox"/> oui (120/240 V)	
12. Type de réseau(x) existant(s) <input checked="" type="checkbox"/> Aérien <input type="checkbox"/> Souterrain Prolongement requis : <input type="checkbox"/> Oui	13. Mode de chauffage <input checked="" type="checkbox"/> Électricité <input type="checkbox"/> Mazout <input type="checkbox"/> Gaz <input type="checkbox"/> Bi-énergie	14. Type de chauffage électrique <input checked="" type="checkbox"/> Radiant ou plinthe <input type="checkbox"/> Pompe thermique eau/air <input type="checkbox"/> Pompe thermique air/air <input type="checkbox"/> Chaudière à vapeur <input type="checkbox"/> Serpentin <input type="checkbox"/> Chaudière à eau chaude <input type="checkbox"/> Central à air chaud	



Exemple de DA/DT remplie

<p>15. Détail des puissances à installer</p> <p>Chauffage des locaux : <input type="text"/> kW</p> <p>Eau chaude : <input type="text"/> kW</p> <p>Appareils de cuisson : <input type="text"/> kW</p> <p>Climatisation : <input type="text"/> kW</p> <p>Réfrigération : <input type="text"/> kW</p> <p>Éclairage : <input type="text"/> kW</p> <p>Force motrice (case 17)* <input type="text"/> kW</p> <p>Procédé de chauffe : <input type="text"/> kW</p> <p>Ventilation (case 16)* <input type="text"/> kW</p> <p>Soudeuse : <input type="text"/> kW</p> <p>Autres : <input type="text"/> kW</p> <p>Total : <input type="text"/> kW</p> <p>* Reporter sans facteur de conversion</p>	<p>16. Forces motrices de la ventilation à installer</p> <table border="1"><thead><tr><th>Nombre</th><th>Puissance</th><th>Total</th><th></th></tr></thead><tbody><tr><td><input type="text"/></td><td>x <input type="text"/></td><td>= <input type="text"/></td><td>HP</td></tr><tr><td><input type="text"/></td><td>x <input type="text"/></td><td>= <input type="text"/></td><td>HP</td></tr><tr><td><input type="text"/></td><td>x <input type="text"/></td><td>= <input type="text"/></td><td>HP</td></tr><tr><td colspan="3">Grand total :</td><td><input type="text"/> HP</td></tr></tbody></table>	Nombre	Puissance	Total		<input type="text"/>	x <input type="text"/>	= <input type="text"/>	HP	<input type="text"/>	x <input type="text"/>	= <input type="text"/>	HP	<input type="text"/>	x <input type="text"/>	= <input type="text"/>	HP	Grand total :			<input type="text"/> HP	<p>18. Branchement du client <input checked="" type="checkbox"/> 120/240 V <input type="checkbox"/> 347/600 V Coffret : <input type="text" value="200"/> A <input type="text"/> V (autre tension)</p> <hr/> <p>Branchement enlevé <input type="checkbox"/> 120/240 V Intensité nominale <input type="checkbox"/> 347/600 V Coffret : <input type="text"/> A <input type="text"/> V (autre tension)</p>
Nombre	Puissance	Total																				
<input type="text"/>	x <input type="text"/>	= <input type="text"/>	HP																			
<input type="text"/>	x <input type="text"/>	= <input type="text"/>	HP																			
<input type="text"/>	x <input type="text"/>	= <input type="text"/>	HP																			
Grand total :			<input type="text"/> HP																			
<p>20. Installation d'équipement sur poteaux du distributeur</p> <p><input type="checkbox"/> Amplificateurs/surpresseurs</p> <p><input type="checkbox"/> Signalisation</p> <p><input type="checkbox"/> Éclairage public</p>	<p>21. Pose de compteur seulement <input type="checkbox"/></p> <p>22. Génératrice <input type="text"/> kW</p> <p>23. Correction de défauts <input type="text"/> Numéro de dossier de l'avis</p>	<p>19. Mesurage des coffrets de branchement secondaires</p> <table border="1"><thead><tr><th>Nombre</th><th>Intensité nominale</th><th>Tension</th></tr></thead><tbody><tr><td><input type="text"/></td><td><input type="text"/> A</td><td><input type="text"/> V</td></tr><tr><td><input type="text"/></td><td><input type="text"/> A</td><td><input type="text"/> V</td></tr><tr><td><input type="text"/></td><td><input type="text"/> A</td><td><input type="text"/> V</td></tr></tbody></table> <p>Services : <input type="text"/></p> <p>24. Installation pour le mesurage <input type="checkbox"/> Non mesuré (à forfait)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Embase(s) <input checked="" type="checkbox"/> régulier <input checked="" type="checkbox"/> Extérieur</p> <p><input type="checkbox"/> Dispositif à compteurs multiples <input type="checkbox"/> bi-énergie <input type="checkbox"/> Intérieur</p> <p>Armoire pour transformateurs :</p> <p><input type="checkbox"/> Coffret de branchement <input type="checkbox"/> située à droite du coffret <input type="checkbox"/> située à gauche du coffret</p> <p><input type="checkbox"/> Cabinet blindé (plans obligatoires)</p>	Nombre	Intensité nominale	Tension	<input type="text"/>	<input type="text"/> A	<input type="text"/> V	<input type="text"/>	<input type="text"/> A	<input type="text"/> V	<input type="text"/>	<input type="text"/> A	<input type="text"/> V								
Nombre	Intensité nominale	Tension																				
<input type="text"/>	<input type="text"/> A	<input type="text"/> V																				
<input type="text"/>	<input type="text"/> A	<input type="text"/> V																				
<input type="text"/>	<input type="text"/> A	<input type="text"/> V																				



Exemple de DA/DT remplie

25. Compteur	Descellé : aaaa - mm - jj le :	Réinstallé : aaaa - mm - jj <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	N° du compteur : 392j 3456783
26. Remarques	Suite aux inondations, inspection ou réparation faite, l'installation a été rebranchée par Hydro-Québec en force majeure suite à un appel		
27. Coordonnées du titulaire de la licence		28. Mandataire du client (autre que le titulaire de la licence)	
Nom légal : Monsieur électrique		Nom : _____	
N° civique : xxxx		N° civique : _____	
Rue ou route rurale : _____		Rue ou route rurale : _____	
Suite : _____		Suite : _____	
Ville : xxxx		Ville : _____	
Prov. : Qc		Prov. : Qc	
Code postal : _____		Code postal : _____	
Tél : (450) 888-8888		Tél : () _____	
Cell : () _____		Télécopieur : () _____	
Fax : () _____			
N° de la licence : 1234-5678		30. Plans requis (voir verso de la page 1) Inclus : <input type="checkbox"/> Oui	

À compléter seulement lors de la déclaration des travaux

29. Signature du titulaire de la licence	Date de la signature	31. Prêt pour le distributeur
Nom du signataire : Mr électrique (en lettres majuscules)	aaaa - mm - jj	aaaa - mm - jj
Signature : X	-----	-----

Installation et appareillage électriques – Travaux à effectuer à la suite d'une inondation

- L'appareillage électrique et le câblage qui ont été endommagés par l'eau peuvent être une source de danger s'ils sont réalimentés sans vérification appropriée, sans réparation ou sans remplacement par un entrepreneur électricien.
- De façon générale, l'eau a été contaminée par le sol : débris, limon, produits chimiques, égouts, huiles ou autres substances. Le mauvais fonctionnement de l'appareillage électrique et du câblage ainsi qu'une diminution de l'intégrité des isolants électriques à cause de la contamination par la moisissure et les polluants pourraient engendrer des risques de chocs électriques ou un incendie.

Installation et appareillage électriques – Travaux à effectuer à la suite d'une inondation

- Certains appareillages électriques endommagés par l'eau doivent être remplacés alors que d'autres peuvent être réparés par des personnes qualifiées.
- Tous les travaux d'installation électrique, les travaux de réfection, de modification ou de réparation d'installations électriques doivent obligatoirement être exécutés par un entrepreneur électricien membre de la CMEQ.
- Un propriétaire ne peut exécuter des travaux d'installation électrique dans sa résidence (ex. : installation ou remplacement de prises, interrupteurs, luminaires, plinthes électriques, câblage, etc.) Il doit absolument faire affaires avec un entrepreneur électricien.



Installation et appareillage électriques – Travaux à effectuer à la suite d'une inondation

- Toute la partie de l'installation électrique et les appareils qui ont été touchés par l'eau ne peuvent être remis sous tension avant d'avoir été vérifiés par un entrepreneur électricien.
- Pour trouver la liste des entrepreneurs électriciens disponibles, visitez le www.cmeq.org

Note: Dans certains cas, il vaut mieux remplacer l'appareillage que de le nettoyer. Vérifiez la recommandation du fabricant.

Installation et appareillage électriques – Avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone

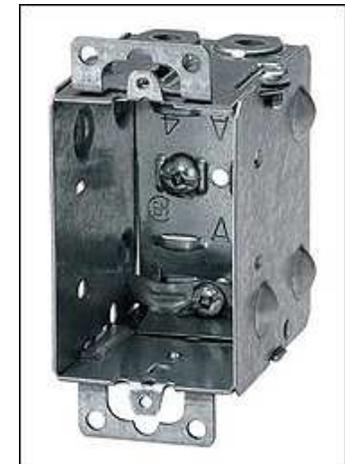
- Remplacer tous les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone qui ont été submergés.





Installation et appareillage électriques – Boîtes électriques (1104, 54151, etc.)

- Vérifier et nettoyer. À remplacer si présence de rouille.





Installation et appareillage électriques – Branchement MALT

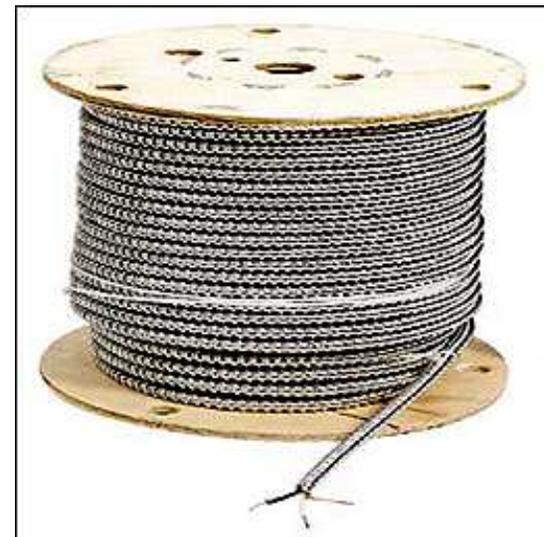
- Vérifier et nettoyer.
S'assurer de la solidité
du raccord de mise à la
terre et remplacer le
connecteur s'il ne
convient pas à
l'application (il doit être
en cuivre, bronze ou en
laiton s'il est dans un
milieu humide ou
mouillé).





Installation et appareillage électriques – Câblage électrique

- Vérifier le câblage électrique. (Le câblage approuvé pour emplacement sec qui a été submergé doit être remplacé. Ex. : NMD avec bourrure de papier, câble armé AC90 (BX), etc.) Le câble NMD90 est approuvé pour emplacement sec et humide.



Installation et appareillage électriques – Chauffe-eau

- Vérifier et nettoyer le chauffe-eau (ou le remplacer s'il y a lieu). S'il a été submergé, il doit être remplacé.



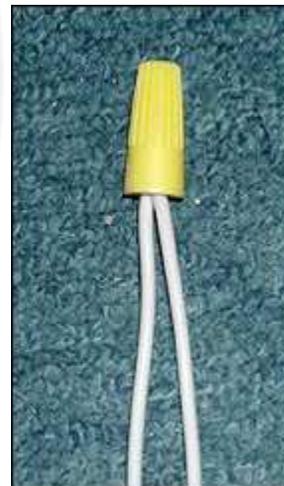
Installation et appareillage électriques – Disjoncteurs (DDFT, anti-arcs etc.)

- Remplacer tous les disjoncteurs (standard, DDFT, anti-arcs, etc.) et dispositifs antisurtensions qui ont été submergés. Ces disjoncteurs, et dispositifs doivent être détruits, car leur fonctionnement peut être dangereux.



Installation et appareillage électriques – Dispositifs de connexion sans soudure (marrettes)

- Remplacer tous les dispositifs de connexion sans soudure (marrettes) qui ont été submergés.





Installation et appareillage électriques – Fusibles

- Remplacer tous les fusibles qui ont été submergés. Ces fusibles doivent être détruits, car leur fonctionnement peut être dangereux.





Installation et appareillage électriques – Interrupteurs, gradateurs électriques

- Remplacer tous les interrupteurs et les gradateurs qui ont été submergés.





Installation et appareillage électriques – Luminaires

- Vérifier et nettoyer les luminaires (ou les remplacer s'il y a lieu).



Installation et appareillage électriques

– Moteurs électriques

- Vérifier et nettoyer tous les moteurs électriques (ceux de la fournaise, de la pompe, pompe à eau, etc.), sauf ceux des électroménagers.

Note : Les appareils électroménagers doivent être vérifiés par un réparateur d'appareils électroménagers accrédité.



Installation et appareillage électriques – Panneau électrique

- Vérifier et nettoyer le panneau électrique. Effectuer un essai pour vérifier l'intégrité de l'isolation électrique.

Note : Vérifier le coût de nettoyage versus le coût de remplacement.

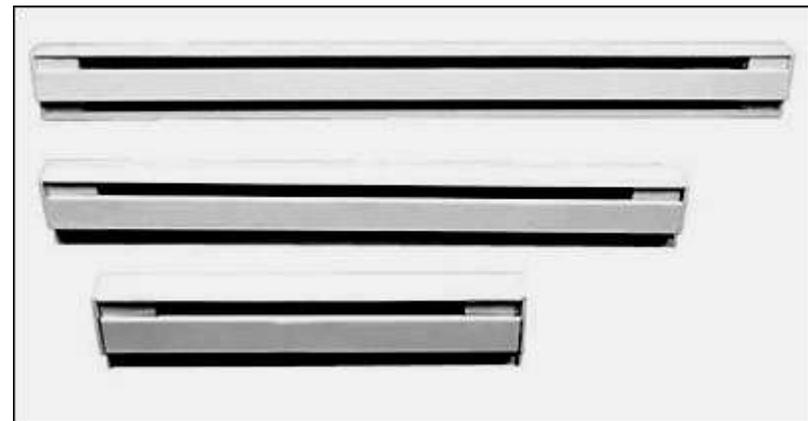




Installation et appareillage électriques

– Plinthes chauffantes électriques

- Vérifier et nettoyer les plinthes chauffantes électriques (ou les remplacer s'il y a lieu). Si elles ont été submergées, les remplacer (possibilité d'infiltration d'eau dans la poudre isolante et mauvais fonctionnement possible de la haute limite).



Installation et appareillage électriques – Prises électriques

- Remplacer toutes les prises de courant qui ont été submergées.

Note: Les prises doivent être de type TR depuis le nouveau *Code* (1^{er} mars 2011)





Installation et appareillage électriques – Sectionneurs

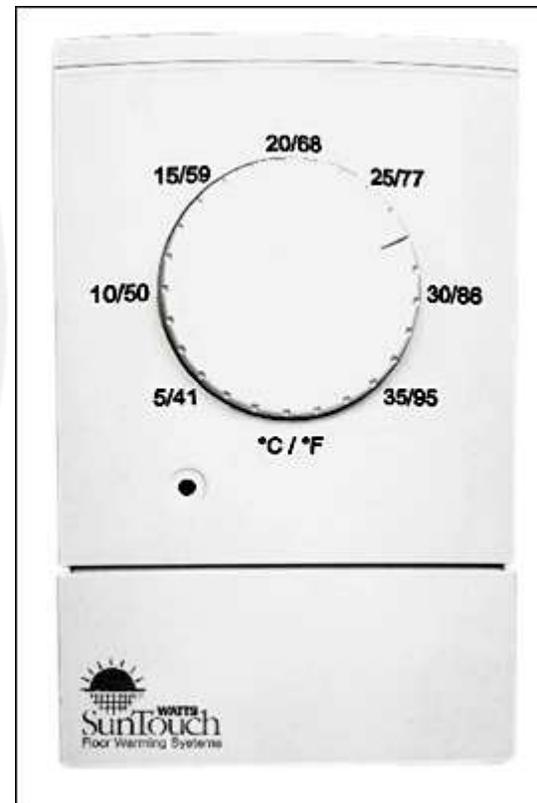
- Remplacer tous les sectionneurs qui ont été submergés.





Installation et appareillage électriques – Thermostats

- Remplacer tous les thermostats qui ont été submergés.





Installation et appareillage électriques – Transformateurs

- Remplacer tous les transformateurs de type sec qui ont été submergés.



Merci !



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

Protège lepublic